



Résidence Funéraire Lac St-Jean

# PROFIL

Vol.25, no2 Le magazine des coopératives funéraires du Québec

## Micheline Bégin

La vie sans raccourci

La revue Profil  
25 ans d'éducation sur le deuil

**40 ans**  
à desservir  
les familles d'ici

# 40 ans de présence dans le milieu



La Résidence funéraire Lac-Saint-Jean célèbre cette année ses 40 ans. Fondée en 1973 par un groupe de citoyens qui voulaient créer dans notre région une alternative de qualité lorsque vient le temps de saluer le départ d'un proche, la Coopérative n'a jamais cessé d'augmenter son nombre d'adhérents.

L'occasion est belle pour remercier les membres fondateurs qui ont donné de leur temps pour implanter cette belle coopérative. Nous avons dans ces pages des témoignages de deux d'entre eux, soit monsieur Raymond Rousseau et monsieur Adrien Tremblay. Ces deux pionniers et tous les autres fondateurs avaient raison d'y croire puisque plus de 7000 personnes ont choisi elles aussi de devenir membres et de promouvoir la présence d'une coopérative.

## **Être membre, pourquoi ?**

Mais au fait, pourquoi devient-on membre d'une coopérative funéraire ? La question mérite qu'on s'y arrête.

Pour avoir son mot à dire sur les services funéraires dans notre région; pour participer aux décisions lors de l'assemblée générale; pour favoriser la présence d'une entreprise qui valorise la transparence, l'entraide et la démocratie. Et pour faire partie d'une grande famille coopérative qui est à l'écoute des besoins de la personne, d'abord et avant tout.

Cette année, plus que jamais, nous avons été à même de constater l'extraordinaire valeur d'entraide des coopératives. Quelques jours après l'annonce de la tragédie qui a frappé Lac-Mégantic, des coopératives de partout au Québec se sont mobilisées pour permettre d'offrir aux victimes des funérailles sans frais. Notre coopérative a contribué aussi.

***On le sait, les coopératives ont été fondées dans un esprit d'entraide. Or, c'est plus qu'un slogan ou un vœu pieux : l'entraide fait partie de la mission des coopératives.***

Le mouvement des coopératives funéraires au Québec compte plus de 175 000 membres. Toutes ces personnes peuvent être frères aujourd'hui de faire partie d'un mouvement qui s'est empressé d'aider des familles éprouvées lorsque le besoin s'est fait sentir.

Vous n'êtes pas encore membres ? C'est peut-être le bon moment pour vous joindre à nous.

Être solidaire entre nous lorsqu'un des nôtres est touché, c'est aussi ça le véritable sens de la coopération.

***Bon 40<sup>e</sup> anniversaire à notre coopérative !***

**Robert Gagné**  
Président



## **Marc Richard** **35 ans de dévouement**

La Résidence funéraire Lac-Saint-Jean ne serait pas où elle est rendue s'il n'avait été du dévouement remarquable de notre directeur général, monsieur Marc Richard.

Depuis son entrée en 1978, Marc n'a jamais cessé de travailler à faire progresser la coopérative et à viser toujours mieux pour la population de toute la région.

Sa compétence et ses qualités humaines sont reconnues non seulement par les gens d'ici, mais également par tout le réseau des coopératives funéraires.

À l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de notre coopérative, l'occasion est belle de le remercier de l'essor qu'il a donné à la Résidence funéraire Lac-Saint-Jean. Merci Marc !

**Robert Gagné,**  
au nom du conseil d'administration



## **Les membres du conseil d'administration**

<b>Président :</b>	Robert Gagné
<b>Vice-président :</b>	Marc Tremblay
<b>Secrétaire :</b>	Bruno Côté
<b>Administrateurs et administratrices :</b>	Adrien Tremblay Francine Marcoux Clément Gilbert Gilles Bergeron Yolande Pilote Jean-Marc Vaillancourt Doris Bellemare



# Vies à vies

## Micheline Bégin

La vie sans raccourci

*Marie-Soleil Tougas aura été l'enfant chérie de notre télévision jusqu'à sa mort, il y a 16 ans. Sa mère, Micheline Bégin, avait accepté de nous rencontrer pour nous livrer son témoignage deux ans après le décès de celle-ci. C'était la toute première entrevue de notre revue. Notre premier cadeau du genre après neuf ans d'existence.*

*Dans le cadre du 25<sup>e</sup> anniversaire de Profil, nous y sommes retournés. À nouveau, nous avons rencontré celle qui a permis d'ouvrir la porte à une série d'entrevues auprès de différentes personnalités, afin de provoquer une réflexion sur des sujets qui ne sont pas toujours faciles à aborder.*

Par Maryse Dubé  
mdube@fcfq.coop

*Le jour de notre rendez-vous, il faisait vraiment beau. Le « soleil » de sa fille était assurément présent. Un peu comme un clin d'œil pour nous dire je suis encore là, même après tout ce temps. C'est la petite fille de Micheline, la toute belle Nellie-Ann, qui m'a accueillie lors de mon arrivée. Cette enfant est radieuse, comme l'a été sa tante, comme l'est encore sa grand-mère. Ah... ces gènes... Mais y sont-ils vraiment pour quelque chose? Quand on observe un tant soit peu, on découvre rapidement la vie dans tous les recoins. La nature si près, le piaillage des oiseaux qui se mêlent presque à la discussion, la petite de huit ans qui assiste tout au long. La vraie vie quoi! Micheline Bégin s'y est accrochée à pleine main. Aujourd'hui, elle en a décroché un coin pour nous montrer le goût du bonheur. Un bonheur façonné par les hauts et les bas, mais qui a su sans contredit se bonifier au fil du temps.*

**Après toutes ces années, soulignez-vous toujours l'anniversaire de décès de Marie-Soleil ?**

Plus de la même façon. Au début, j'avais un rituel spécifique; j'allais au lac Hertel, un lieu de prédilection pour ma fille qui avait grandi à St-Hilaire. Je montais parfois

jusqu'au pain de sucre. Pour ceux qui ne connaissent pas, c'est une assez bonne montée d'une demi-heure. Je montais avec les souvenirs de plusieurs moments où nous y sommes allées ensemble. Mais le 10 août peut changer d'une année à l'autre, parfois il pleuvait à verse, sans compter les orages. Ce n'est pas très agréable quand tout ce que tu veux c'est te ressourcer près du lac. Alors à un moment donné, je me suis dit que le rituel se passait surtout à l'intérieur de moi, et j'ai cessé d'y aller.

Bien sûr, je pose des petits gestes à la maison cette date-là. Je « l'invite » à déjeuner et elle a droit à un bonjour très spécial de ma part. Peu importe où je suis, c'est toujours possible. Il n'y a pas d'événement qui peut m'empêcher de faire ça. Puis, comme c'est la période des Perséides, le soir on regarde les étoiles filantes. Pour nous, c'est devenu important. Regarder les étoiles quand on pense à Marie-Soleil, ce n'est pas rien.

**Vous est-il déjà arrivé d'oublier un anniversaire ?**

Non. En fait... il n'y a pas une journée où Marie-Soleil n'est pas là. Tous les jours, il y a quelque chose quelque part qui me la rend présente. Et c'est de plus en plus beau.



***Il n'y a pas une journée où Marie-Soleil n'est pas là. Tous les jours, il y a quelque chose quelque part qui me la rend présente.***

**Quand on n'a pas la foi et qu'on ne croit pas à la vie après la mort, sur quoi s'appuie-t-on pour se relever d'une telle épreuve ?**

Sur la vie. Sur ce qu'elle a de beau et de bon à nous offrir. Parfois, je me dis que ça m'aiderait d'avoir la foi. Mais si j'avais la foi, je ne compterais que là-dessus et je profiterais moins de la vie. De la seule vie que moi j'ai. Si je veux être heureuse, c'est maintenant. Selon ma conception, quand ça va être fini, ça va être fini. Marie-Soleil a pleinement profité de sa vie pendant 27 ans. C'est ce que je souhaite à tout le monde.

**Peut-on vraiment trouver que la vie est belle et bonne quand on vient tout juste de perdre quelqu'un de façon si dramatique ?**

Dans les premiers temps, il n'y a rien de beau. On la trouve horrible la vie, et non, on ne l'aime pas, c'est certain. Ça prend quand même un certain temps avant de s'appuyer sur la richesse que la vie peut nous donner. Les fleurs ont beau être très belles, on ne les voit pas. On n'entend pas la musique de la pluie qui tombe. La souffrance est omniprésente, on n'arrive même pas à manger. C'est l'ap-

pui inconditionnel de mes proches qui a permis que je ne tombe pas en morceaux. Par leur écoute et leur soutien, ils me permettaient de rester entière.

**Vous avez écrit un livre<sup>1</sup> sur votre fille plus de 10 ans après son décès. Pourquoi ?**

J'avais le goût de l'offrir en cadeau aux gens. D'offrir ma Marie-Soleil, pas celle qu'ils connaissaient déjà.

Je ne faisais pas ça pour moi, j'avais même l'impression que je n'en retirerais pas grand-chose, contrairement à ce qui est arrivé. L'exercice a été beaucoup plus thérapeutique que je ne l'aurais cru. Même après onze ans. Au moment où j'ai entrepris cette démarche, je le faisais parce que je croyais que ma thérapie de deuil était terminée. En replongeant dans tout ça, j'ai trouvé des souffrances ici et là. J'ai constaté que mon deuil n'était pas aussi terminé que je le croyais. Finalement, je me suis également offert un cadeau.

**Dans ce livre, vous parlez de la peur du bonheur. Du dur travail de réapprendre le plaisir sans avoir l'impression d'oublier l'être cher. Comment arrive-t-on à vaincre ce sentiment de culpabilité ?**

On arrive à vaincre le sentiment de culpabilité par le travail. Il n'y a rien qui peut se faire tout seul dans un travail de deuil. Au début, je me donnais comme devoir de rire aux blagues des gens. Je le faisais pour moi, pas pour les autres. Je savais que j'avais besoin de retrouver ce goût de rire. C'était une question de volonté, ce n'était pas spontané. Il fallait que le rire redevienne naturel.



<sup>1</sup> Micheline Bégin, *Marie-Soleil Tougas : La vie... comme une gourmandise*, Éditions La Semaine, 2008. Disponible en format numérique et dans certaines bibliothèques.



Ça ne s'est pas fait de façon automatique. J'ai dû y travailler, particulièrement les six premiers mois.

Dès la première semaine, la journée de mon anniversaire, j'ai demandé qu'on me fasse rire. Ça faisait partie de cette volonté que j'avais de me retrouver moi-même. Pourquoi n'aurais-je pas le droit de rire ou de chanter? Se donner ce droit ne veut pas dire qu'on aime moins la personne décédée, qu'on est en train de l'oublier ou qu'on ne l'aimait peut-être pas autant qu'on le croyait. Généralement, on ne s'accorde pas suffisamment de droits.

À partir du moment où on choisit la vie, on choisit d'être en mouvement. Si on n'est pas en mouvement à l'intérieur de soi, on n'est pas vraiment vivant. Et ce mouvement ne peut se faire sans travail.

***C'est l'appui inconditionnel de mes proches qui a permis que je ne tombe pas en morceaux. Par leur écoute et leur soutien, ils me permettaient de rester entière.***

**Ainsi, à un certain moment, vous avez choisi de vivre.**

J'ai fait le choix de vivre très rapidement. La personne qui était morte, c'était ma fille. Je voulais survivre pour moi, et non pour elle. Je ne pouvais plus rien faire pour Marie-Soleil, elle n'était plus là pour le voir, le sentir, le vivre. Et choisir de continuer à vivre impliquait qu'il fallait que je prenne les moyens pour réussir. Il y avait déjà un travail d'amorcé par une thérapie antérieure. N'eût été cela, je ne suis pas certaine que j'aurais pu faire ce choix. Encore faut-il être capable de choisir.

**Ce travail vous a également amené vers un groupe d'entraide pour personnes endeuillées, n'est-ce pas?**

J'ai commencé à participer à des rencontres trois semaines après la mort de Marie-Soleil, et j'y suis allée pendant quelques mois. Voir la souffrance des autres me rassurait. Se comparer à pire m'a aidée. Ça n'enlevait pas la souffrance que je vivais, mais ça me ramenait les deux pieds sur terre. J'ai rencontré là des gens qui arrivaient à passer à travers ou qui étaient en chemin. C'était rassurant de voir que c'était possible et que je pourrais y arriver moi aussi.

**Vous parlez de votre deuil comme d'un deuil compliqué. Quels sont les éléments qu'on retrouve dans un deuil compliqué?**

Dans mon cas, ce fut la soudaineté du décès et le fait que je n'ai pas pu voir son corps après sa mort. Non seulement je n'ai pas pu voir son corps, mais je n'ai pas pu voir le lieu où l'accident s'est produit. Il y a également le fait que Marie-Soleil était connue, ce qui a amené beaucoup de demandes de toutes sortes. Tout ça mis ensemble, je trouve que c'est suffisant pour en faire un deuil compliqué. Quand on perd un enfant, on perd beaucoup de rêves, j'ai perdu également le rêve d'un travail avec elle qui devait s'amorcer dans les semaines qui ont suivi sa mort.



***Se donner le droit de rire ne veut pas dire qu'on aime moins la personne décédée, qu'on est en train de l'oublier ou qu'on ne l'aimait peut-être pas autant qu'on le croyait.***

**Avant son décès, était-ce important pour vous l'exposition du corps au moment des funérailles?**

Non. Ma perception a complètement changé. J'ai vraiment pris conscience de l'importance des moments qui suivent la mort d'une personne proche. Depuis, j'ai vécu la mort de mon père. J'ai vu papa mourir. Et je l'ai vu après sa mort. Le fait de le voir rendait sa mort concrète. Je pouvais me dire « il est mort ». Pendant des mois, je me suis raconté des histoires sur Marie-Soleil : *et si, tout d'un coup, elle n'était pas vraiment morte?* Chaque fois que le téléphone sonnait, mon premier réflexe était de penser que c'était elle. Ça n'avait aucun sens.

**Lors de l'entrevue<sup>2</sup> que vous nous avez accordée en 1999, vous mentionniez alors que faire son deuil, c'est comme faire un gâteau : ça prend des ingrédients, du travail et du temps. Quel a été votre principal ingrédient?**

Je suis une personne confiante et ouverte. Je me fais confiance et j'ai la capacité d'exprimer mes émotions. Comme je suis plutôt « verbale », le fait de pouvoir me dire, me répéter, me redire et me répéter à nouveau, avec les mêmes mots ou avec d'autres mots, m'a certainement aidée à faire mon gâteau. Ma nature a donc été une partie importante des ingrédients qui m'ont servi également à refaire un gâteau lorsque mon père est décédé. Sauf que

2 [www.fcfq.coop/chroniques/micheline-begun-urgence-partager-34/](http://www.fcfq.coop/chroniques/micheline-begun-urgence-partager-34/)



là, ce fut une recette toute simple. Mon père avait 91 ans quand il est mort. C'était normal qu'il meure avant moi. Comme il était souffrant, ce fut une sorte de soulagement. On ne parle pas du tout de la même chose.

**Dans l'explosion de l'avion où se trouvait Marie-Soleil, son corps a subi le même sort que les victimes de Lac-Mégantic. Comment avez-vous vécu cette tragédie qui a touché le Québec cet été ?**

Je pense énormément à ces gens-là, principalement à ceux qui ont perdu un enfant. Il y a vraiment beaucoup de similitudes entre les endeuillés de Lac-Mégantic et mon deuil : la soudaineté, l'accident, le feu, l'explosion, la médiatisation... Ça m'a ramenée complètement en arrière, et je peux très bien comprendre ce qu'ils vivent. La plupart des victimes étaient jeunes, c'est terrible !

**Dans de telles circonstances, le mouvement de solidarité est très fort. Ne vit-on pas un contrecoup quand la vie reprend un cours normal et que les élans se dissipent ?**

Je vous dirais que j'avais hâte que tout cela arrête, parce que c'était très lourd à porter, même si c'était très bon et toujours beau. Mais ça me laissait peu de temps pour faire un travail personnel. J'ai été sollicitée énormément pendant une bonne année. Chaque fois, j'étais incapable de dire non. J'avais l'impression de refuser quelque chose à ma fille. Ça m'a pris beaucoup de temps à comprendre que dire non à ces gens, ne voulait pas dire non à Marie-Soleil. Je pense que j'aurais pu cheminer beaucoup plus rapidement si ça n'avait pas été de ça.

**Pendant des mois, je me suis raconté des histoires sur Marie-Soleil : et si, tout d'un coup, elle n'était pas vraiment morte ?**

**Considérez-vous maintenant que votre deuil est terminé ?**

Terminé? Dire « c'est fini? » Non. Et il ne le sera probablement jamais. Je retombe sur mes pieds plus rapidement, bien sûr. Ce qui pouvait me prendre des semaines, voire des mois, peut prendre aujourd'hui quinze minutes, une demi-heure. Mais comme il y a encore de la souffrance et des moments qui sont difficiles, j'en conclus que mon deuil n'est pas terminé.

**Qu'aimeriez-vous dire aux personnes endeuillées pour les aider à vivre les moments difficiles ?**

Permettez-vous de dire non à quelque chose qui ne vous convient pas. Donnez-vous le droit de prendre le temps qu'il faut pour vivre votre deuil, même si vous sentez des pressions extérieures qui vous incitent à accélérer le processus. Donnez-vous le droit de pleurer et de crier. Les moments de souffrance font partie de la vie. Chaque peine a sa valeur.

Au fur et à mesure des années, il m'arrive de plus en plus de penser à Marie-Soleil en riant, avec beaucoup de joie et de bonheur. Auparavant, même les beaux souvenirs étaient tristes. Mais plus le temps avance, plus on arrive à goûter la beauté, et je peux affirmer aujourd'hui que je profite pleinement de la vie. La vie est belle et bonne, malgré toutes les épreuves qu'elle peut contenir.

**Plus le temps avance, plus on arrive à goûter la beauté, et je peux affirmer aujourd'hui que je profite pleinement de la vie.**



Vous pouvez faire la lecture de la première entrevue que nous a accordée Micheline Bégin en 1999 en passant par le lien suivant : [fcfq.coop/chroniques/micheline-begin-urgence-partager-34/](http://fcfq.coop/chroniques/micheline-begin-urgence-partager-34/)

# Les services fiduciaires de Fiducie Desjardins

Un accompagnement de confiance pour les coopératives funéraires du Québec et leurs membres

Le service d'accompagnement de Fiducie Desjardins procure une approche conseil personnalisée et adaptée aux intérêts des coopératives funéraires et de leurs membres.

## Service personnalisé et expertise multidisciplinaire

En choisissant les services fiduciaires de Fiducie Desjardins, vous savez que vous pouvez compter sur l'impartialité d'une équipe fiduciaire vouée au mandat que vous lui confiez. Notre équipe de spécialistes en services fiduciaires peut vous aider à protéger vos biens et ceux des vôtres, ainsi qu'à léguer votre patrimoine, le moment venu.

- Liquidation de succession – *Pour faciliter le legs de votre succession*
- Administration d'une fiducie – *Pour protéger votre patrimoine*
- Protection en cas d'incapacité – *Pour protéger les biens de ceux dont vous êtes responsable*

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les services fiduciaires de Fiducie Desjardins, veuillez communiquer avec un conseiller Desjardins qui vous dirigera vers un spécialiste des services fiduciaires.

Desjardins Gestion de patrimoine Gestion privée est un nom commercial utilisé par Fiducie Desjardins inc. Les services fiduciaires sont offerts, au Québec seulement, par Fiducie Desjardins inc., société de fiducie et cabinet de planification financière.

[gestionpriveedesjardins.com](http://gestionpriveedesjardins.com)

 **Desjardins**  
Gestion de patrimoine  
GESTION PRIVÉE

Coopérer pour créer l'avenir



# Ritualiser la mort : un besoin universel

Denis Jeffrey, professeur, Université Laval



Denis Jeffrey est professeur d'éthique à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval. Il a rédigé plusieurs ouvrages littéraires, dont « Éloge des rituels », et est aussi l'auteur de nombreux articles portant sur les rituels et le deuil.

Depuis l'Exposition universelle de Montréal en 1967, notre société a rapidement évolué. Le Québec a rejoint, au point de vue des mentalités, les pays les plus modernisés. En s'émancipant de l'autorité cléricale, les Québécois ont acquis une plus grande liberté de conscience. Ils ont appris à prendre des décisions de leur propre chef et à les assumer avec responsabilité. Or, même maîtres de leur existence, ils sont toujours aussi démunis devant la mort.

En fait, toute personne ressent avec angoisse la perte d'un proche. L'incompréhension devient intolérable. Pourquoi cette fillette de trois ans, rayonnante de vitalité, se noie dans la piscine familiale? Pourquoi tous ces gens à Lac-Mégantic ont-ils été pulvérisés lors de l'explosion du train? La mort soudaine est insupportable. Mais quel décès est supportable! Même la mort d'une personne aimée que nous avons accompagnée

jusqu'à son dernier souffle constitue un choc douloureux. À vrai dire, nous ne sommes jamais prêts à affronter la mort.

## À vrai dire, nous ne sommes jamais prêts à affronter la mort.

C'est dans un grand état de fragilité que les survivants doivent s'occuper des rites qui entourent un décès. Il n'est pas facile de prendre des décisions éclairées lorsque le cœur est souffrant. Comment choisir les cérémonies appropriées? Quel type d'obsèques convient le mieux? Devra-t-on exposer la dépouille au salon funéraire? Il y a tant de questions à traiter en si peu de temps.

## Les rituels funéraires d'hier à aujourd'hui

Le besoin de ritualiser la mort a une longue histoire. Les funérailles font partie des plus anciens rites répertoriés par les archéologues. On a trouvé des traces de sépultures rituelles sur le site de Skhül au Proche-Orient qui ont plus de 100 000 ans. Cela souligne l'attention particulière pour le traitement du cadavre. Il devait être considéré avec respect jusqu'à sa mise en terre ou son incinération. La manière de disposer de la personne décédée constitue la base des rites funéraires.

Les différents rites autour de la mort ont peu évolué. Lorsque nous les observons sur un très long terme, nous constatons avec étonnement que nous reproduisons, à quelques nuances près, les mêmes opérations rituelles que nos ancêtres : veille du défunt, prières pour son salut, annonce du décès, expressions d'affliction, hommages, soins de sa dépouille, sépulture, procession, inhumation ou incinération, repas communautaire, port des signes du deuil, etc. Les convictions du défunt et des survivants influencent également le niveau d'élaboration des opérations rituelles. Selon les situations sociales et le statut du défunt, certaines de ces opérations peuvent être plus ou moins élaborées.

Nous nous souvenons des cérémonies grandioses lors du décès de Lady Diana. Des millions de téléspectateurs ont suivi les images de l'imposante procession funéraire et de la cérémonie religieuse. Les pyramides d'Égypte témoignent du faste du rite funéraire pour les pharaons considérés comme les égaux des dieux. Nos rites funéraires n'ont pas besoin de tant de pompe et d'apparat. Certes, toute personne décédée mérite des obsèques. C'est un trait de notre commune humanité. Toutefois, le niveau de raffinement du rite funéraire varie avec les circonstances, les convictions et les personnes touchées.

## Toute personne décédée mérite des obsèques. C'est un trait de notre commune humanité.

La série télé *Six pieds sous terre* a mis en scène des dizaines d'aménagements funéraires lors d'un décès. Chaque épisode montre comment la famille Fischer, qui administre une maison funéraire, répond aux demandes de ses clients. Cette série est exemplaire à plusieurs égards pour connaître la place centrale des rituels pour prendre soin du défunt et des endeuillés. Mais elle est également exemplaire au niveau de la créativité funéraire pour satisfaire les croyances et les préférences des uns et des autres.

On a longtemps pensé que les rites présentaient des comportements figés, contraignants et parfois vides de sens. À l'intérieur d'un rituel, en fait, plusieurs aménagements sont possibles. Il apparaît important d'indiquer cette liberté que nous pouvons prendre à l'égard des rituels; cela montre qu'ils demeurent très flexibles.

Dans une situation de décès, nous utilisons des paroles, des actions, des gestes et des expressions émotives qui communiquent des significations connues de tous. Certaines de ces significations ont une valeur hautement symbolique, c'est-à-dire qu'elles évoquent le mystère, la transcendance et le sacré.



D'autres ont une valeur moins complexe, mais pas moins efficace, comme la poignée de main aux endeuillés en leur disant « mes sympathies ». Cette formule rituelle n'est pas obligatoire – chacun est libre d'en utiliser une autre – mais elle se suffit à elle-même. En fait, elle nomme une grappe de sentiments difficiles à dire.

### ***L'importance d'exprimer sa souffrance***

Nous avons la possibilité d'inventer de nouvelles manières de ritualiser la mort, mais nous n'avons peut-être pas toujours la disponibilité et le courage de le faire. L'état d'affliction profond dans lequel se trouvent les endeuillés les oblige le plus souvent à s'en tenir aux rites convenus. Toutefois, ils pourront les personnaliser, c'est-à-dire y ajouter leur touche personnelle. Or, quel que soit le rite funéraire, il vise ultimement trois choses : prendre soin du défunt (corps et âme), recréer l'ordre dans la communauté et redonner aux affligés le goût de vivre. Les survivants doivent être plus forts que la mort, et la vie doit continuer malgré tout.

### ***Les survivants doivent être plus forts que la mort, et la vie doit continuer malgré tout.***

Parmi les nombreuses opérations rituelles qui entourent la mort, l'une vise à exprimer l'affliction. En plus du chagrin et de la souffrance, on doit notamment considérer les sentiments d'injustice, de colère, de culpabilité et d'absurdité. Chaque société permet un moment d'arrêt pour permettre aux personnes affligées d'extérioriser leurs sentiments plutôt que de les réprimer. La souffrance peut être si vive qu'elle peut entraîner des comportements violents.

Dans plusieurs sociétés anciennes, il n'était pas rare d'entendre les lamentations épouvantables des endeuillés durant la veillée funéraire. Au cours de la cérémonie, des personnes souffrantes déchiraient leurs vêtements, se lacéraient le visage ou s'arrachaient les cheveux. D'autres se frappaient la tête contre le cercueil. La douleur que ces gens s'infligeaient devait être égale à la souffrance éprouvée.

Dès l'Antiquité, les pleurs sont devenus des formes obligées de l'expression du chagrin. Les endeuillés devaient manifester par des pleurs leur affliction au moment des funérailles, car c'est à ce moment qu'ils pouvaient recevoir du soutien de la communauté.

Dans nos sociétés modernisées, plusieurs personnes affichent une incroyable retenue dans l'expression en public de leur souffrance. Elles ont tendance à cacher leurs émotions et ne profitent pas du rite funéraire pour se libérer le cœur. Les expressions excessives de souffrance d'autrefois se sont ainsi renversées en excès dans la retenue. Or, cet excès de retenue n'est pas plus convenable ni préférable.

### ***Se réunir autour du défunt***

Le salon funéraire constitue un espace dédié à l'expression de la souffrance. Les membres de la famille et les proches s'y rassemblent pour se soutenir les uns les autres. L'amour et la chaleur que l'on reçoit de ses proches sont salvateurs. Il est d'ailleurs important d'encourager chacun à laisser aller

ses sentiments en lui assurant notre soutien. Nombre de familles préfèrent garder le cercueil fermé parce qu'elles redoutent la crise de larmes. Pourtant, cela ne constitue aucunement un manque de contrôle de soi ni un manque aux règles de civilité.

Lorsque la dépouille est absente, une photo du défunt affichant un vivant sourire est parfois placée à l'orée du cercueil. Les signes de la mort sont alors occultés. Il n'est plus possible de constater le décès d'un proche. De plus, l'absence de la dépouille empêche souvent l'expression de l'affliction.

L'expérience montre qu'il est primordial de se réunir rituellement autour de la dépouille du défunt. L'exposition de la dépouille, cela a maintes fois été souligné, a un effet libérateur sur les émotions. Le fait de voir le corps sans vie d'un être cher déclenche de fortes émotions qui doivent être immédiatement relâchées. Dans le cadre du salon funéraire, chacun a l'assurance du soutien des uns et des autres en cas de défaillance. Un réseau de solidarité se forme spontanément pour l'occasion.

N'oublions pas que l'un des buts du rite funéraire est de permettre l'expression régulée de la souffrance. En cas de déversement excessif de l'affliction, des proches seront en mesure de contrôler la situation. Il est donc préférable que les émotions les plus vives s'expriment par un torrent de pleurs, même si cela déroge à notre état de civilisé. On sait que le refoulement de la souffrance ne pourrait qu'alourdir et prolonger le processus du deuil. En fait, la présence de la dépouille aide vraiment à accepter la réalité du décès, à libérer la souffrance et à retrouver le goût de vivre.

### ***Le refoulement de la souffrance ne pourrait qu'alourdir et prolonger le processus du deuil.***

En somme, il est préférable pour toutes les personnes touchées par un décès de libérer leur souffrance à l'occasion du rite funéraire. Il ne faut pas attendre de se retrouver seul pour laisser exploser ses larmes. Qui alors nous consolerait ?



# PORTES OUVERTES

*dans les coopératives funéraires*

*Venez nous visiter !*  
**Le dimanche 20 octobre**

Vous souhaitez visiter les installations du laboratoire, la salle de sélection, les salons funéraires, les véhicules ? Vous souhaitez poser des questions sur l'embaumement, la crémation, le travail dans le secteur funéraire ? Le personnel et les administrateurs de votre coopérative seront sur place pour vous accueillir et répondre à toutes vos questions.

*Café et grignotines sur place.  
Prix de présence et autres activités.*

*Bienvenue à tous !*





**Alliance funéraire du Royaume, 13 h à 16 h**

599, chemin St-Thomas, Chicoutimi

**Centre funéraire coopératif de la région de Coaticook, 11 h à 15 h**

284, rue Child, Coaticook

**Coopérative funéraire du Bas-St-Laurent, 10 h à 14 h**

286, St-Jean Baptiste Ouest, Rimouski

**Coopérative funéraire Brunet, 11 h à 15 h**

632, rue de la Madone, Mont-Laurier

**Coopérative funéraire de la Capitale, 11 h à 15 h**

2620, rue Darveau, Québec **Ouverture officielle**

**Coopérative funéraire des Deux Rives, 11 h à 15 h**

693, avenue Nérée-Tremblay, Québec

154, rue du Mont-Marie, Lévis

**Coopérative funéraire de l'Estrie, 10 h à 13 h**

485, rue 24-Juin, Sherbrooke

**Coopérative funéraire de l'Île de Montréal, 10 h à 14 h**

9480, rue Notre-Dame Est, Montréal

**Maison Funéraire de L'Amiante, 11 h à 15 h**

653, rue Pie XI, Thetford Mines

Salle Oasis, 213, rue Principale, East Broughton

**Coopérative funéraire des Laurentides, 11 h à 15 h**

2480, boul. du Curé Labelle, Prévost

**Coopérative funéraire Maska, 11 h à 15 h**

5325, boul. Laurier Ouest, Saint-Hyacinthe

**Coopérative funéraire de l'Outaouais, 11 h à 15 h**

1369, boul. La Vérendrye Ouest, Gatineau

**Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal, 11 h à 15 h**

5000, boul. Cousineau, St-Hubert

635, boul. Curé-Poirier Ouest, Longueuil

**Coopérative funéraire de la Rive-Nord, 11 h à 14 h**

112, rue de l'Église, Donnacona

**Centre Funéraire Coopératif du Granit, 10 h 30 à 15 h**

3844, rue Québec Central, Lac-Mégantic

**Résidence funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue, 11 h à 14 h**

431, 10e Avenue, Senneterre

67, rue des Oblats Nord, Ville-Marie

**Résidence funéraire du Saguenay, 11 h à 14 h**

2580, St-Dominique, Jonquière

**Résidence funéraire de Lanaudière, 10 h à 13 h**

90, rue Wilfrid-Ranger, Saint-Charles-Borromée



# La Résidence funéraire Lac-Saint-Jean célèbre ses 40 ans

## Soyons fiers de nos réalisations



Résidence Funéraire Lac St-Jean

Au moment de la création de la coopérative en 1973, les fondateurs de la Résidence funéraire Lac-Saint-Jean étaient loin de se douter de tout l'impact qu'aurait ce geste dans la région.

Adrien Tremblay faisait partie de ces pionniers, de même que Raymond Rousseau, le premier fondateur. « À cette époque, il n'y avait pas d'alternative pour les services funéraires. Il n'y avait qu'une seule entreprise, relate Raymond Rousseau. La Coopérative devenait le meilleur moyen de se donner des services et de répondre à nos besoins. »

À cette époque, monsieur Rousseau était déjà un homme de projets collectifs puisqu'il était président de son syndicat de travailleurs à la compagnie Alcan. « Pour nous, la coopérative était aussi le meilleur moyen de permettre aux citoyens d'avoir l'heure juste. »

### Des gens tenaces

« On peut être fiers aujourd'hui de la progression de la Coopérative, dans la région et partout au Québec. Mais il ne faut jamais tenir ça pour acquis. Il faut continuer de soutenir la présence d'une coopérative funéraire forte dans la région. Les fondateurs ont été tenaces pour la construire : aux membres et à la population maintenant d'être tenaces. »

Pour Adrien Tremblay, la Coopérative a réussi parce qu'elle s'est occupée de ses clients. « La Coopérative est partie de pas grand-chose. Au départ, elle était locataire, puis elle a ajouté peu à peu des installations dont elle est propriétaire. C'était difficile au début. Mais la Coopérative a su s'adapter à l'évolution des demandes et des rituels, et ça, on le doit beaucoup à notre directeur général, Marc Richard. »

Membre du conseil d'administration depuis 1999, monsieur Tremblay a suivi toute l'évolution de la coopérative depuis sa fondation. « La coopération fait partie de mes valeurs. Dans le fond, le choix c'est : être membre d'une coopérative ou client d'une entreprise commerciale. » Puis il ajoute « Si la Coopérative n'avait pas existé, ce sont les multinationales américaines qui se seraient emparées du marché funéraire dans la région. Il ne faut jamais l'oublier ».

Et monsieur Tremblay ne tarit pas d'éloges pour la mission sociale de la coopérative dans son milieu. Avec raison, car la



Les premières installations de la Coopérative

Résidence funéraire Lac-Saint-Jean redistribue dans le milieu environ 25 000 \$ par année à des organismes (voir page suivante).

**Dans le fond, le choix c'est :  
être membre d'une coopérative ou  
client d'une entreprise commerciale.**

### Libre de dettes

« Et ce qui me rend fier, c'est qu'on ne doit plus une cenne à personne », ajoute-t-il. En 2010, la Résidence funéraire Lac-Saint-Jean était fière d'annoncer qu'elle avait complètement acquitté sa dette à long terme au cours de son exercice financier.

Cette réussite est attribuable à l'acceptation des sociétaires de verser les excédents de chaque année dans la réserve générale afin de maintenir des prix équitables et des services de qualité, ce qui implique une participation économique des sociétaires dans l'enrichissement collectif de l'entreprise.



Installations actuelles à Alma et à Hébertville



Lettre transmise aux membres en 1974

Merci à Philippe Belley pour sa collaboration



# 40 ans, ça se fête

## Présente dans son milieu

Depuis toujours, notre coopérative s'est impliquée dans le développement coopératif de la région en appuyant financièrement ou par diverses ressources les autres coopératives funéraires.

La Résidence Funéraire Lac St-Jean, au cours de l'année 2009, a participé par un don de 30 000 \$ à la relocalisation de la Maison Soli-Can (*Solidarité-Cancer*) – organisme ayant comme mission d'accueillir, dans sa globalité, la personne atteinte de cancer et d'offrir le soutien nécessaire à ses proches afin de les aider à mieux vivre cette réalité en faisant don d'un montant de 30 000 \$.

Notre coopérative contribue également à la hauteur de 10 000 \$ par année au financement du Jardin de Mes Anges, une maison de soins palliatifs d'Alma pour accompagner avec respect ces personnes en fin de vie. À tout cela s'ajoutent diverses commandites et contributions dans les organismes sportifs, sociaux et communautaires du Lac-Saint-Jean, ce qui représente plus de 20 000 \$ par année.

C'est notre façon à nous d'enrichir collectivement la communauté et de participer à son mieux-être.

Pour souligner le **40<sup>e</sup> anniversaire** de notre coopérative,

## la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean

a choisi d'honorer l'histoire de notre organisation lors d'un souper-bénéfice qui se tiendra **le 25 octobre** prochain à l'Hôtel Universel d'Alma, 1000, boulevard des Cascades au coût de 100 \$ du billet

Procurez-vous votre billet auprès de Mme Marie-Josée Richard au 418 668-2606 poste 221.

Tous les fonds recueillis iront au financement de la Société d'histoire.



Résidence Funéraire Lac St-Jean

## Pour nous joindre

### Succursale d'Alma

611, chemin du Pont Taché Nord C.P. 573  
Alma (Québec) G8B 5W1  
Téléphone : **418 668-8409**  
Télécopieur : 418 668-9200  
Courriel : [refulsj@cgocable.ca](mailto:refulsj@cgocable.ca)

### Succursale d'Hébertville

410, rue Turgeon  
Hébertville (Québec) G8N 1S9  
Téléphone : **418 668-8409**  
Courriel : [refulsj@al.cgocable.ca](mailto:refulsj@al.cgocable.ca)

[residencefunerairielacstjean.com](http://residencefunerairielacstjean.com)

# PROFIL a

25  
ans

Par Maryse Dubé  
mdube@fcfq.coop

**Au fil des ans, Profil s'est illustré comme un lieu de réflexion, de ressourcement et de dialogue sur la mort. Les nombreuses collaborations qu'elle a suscitées, de même que les commentaires recueillis, illustrent l'à-propos de cette publication et l'intérêt qu'elle provoque.<sup>1</sup>**

*Michel Marengo  
Président du conseil d'administration  
de la Fédération des coopératives funéraires du Québec  
1994-2002*

## Les premiers pas de Profil

En 1988, la revue *Profil* prenait forme à la Coopérative funéraire de l'Estrie. Parce que l'entreprise traite plus spécifiquement ce qui a trait à la mort, il était important d'entretenir une relation avec les vivants. « L'objectif de départ était de créer un lien avec les membres, afin de les faire cheminer sur l'aspect des funérailles et tout ce que cela

peut comporter comme réflexion et prise de décision », précise le directeur général de l'époque, monsieur Alain Leclerc. L'accent était surtout mis sur la période qui précède les funérailles, là où les choix s'effectuent.

Toutefois, l'exercice n'était pas de faire la promotion des produits et services offerts par la coopérative. Au contraire, c'était plutôt le volet « éducation » qui pouvait s'actualiser par l'entremise de la revue *Profil*.

**« L'objectif de départ était de créer un lien avec les membres, afin de les faire cheminer sur l'aspect des funérailles et ce que cela peut comporter comme réflexion et prise de décision. »**

*Alain Leclerc  
Directeur général de la  
Fédération des coopératives funéraires du Québec*

Les moyens sont modestes, mais le désir d'offrir une revue de qualité fait qu'on ne lésine pas sur la présentation. Du papier glacé est utilisé afin de rendre le produit plus attrayant, « car on est bien conscient que le propos peut être rébarbatif, surtout quand on aborde la mort de front », relate Louise Bonin, responsable de la revue *Profil* à la Coopérative funéraire de l'Estrie. Pour financer le tout, la Coopérative pourra compter en grande partie sur le soutien des Caisses populaires Desjardins de la région. Des commanditaires viendront se greffer au financement.

Dès la première année, le tirage atteint plus de 10 000 copies. Ces exemplaires sont distribués aux membres de la Coopérative et à certaines organisations, dont 2 000 copies pour la clientèle des Caisses populaires, des CLSC et CHSLD, des églises, ainsi que des salles d'attente de médecins, dentistes, notaires et avocats. En fait, on parle ici de 50 points de chute qui permettent de donner de l'information sur ce qui se passe à la Coopérative et qui suscitent, du même coup, l'adhésion de nouveaux membres.

## L'intercoopération

Rapidement, l'Outaouais ainsi que quelques autres coopératives funéraires se joignent à l'Estrie, dans le but de rendre *Profil* accessible à leurs membres. Cet étalement amène la personnalisation de la revue, de sorte que nous y retrouvons les nouvelles associées aux coopératives respectives, en plus des articles et entrevues qui sont au cœur de *Profil*.

Le 6 juin 1999, la Coopérative funéraire de l'Estrie transfère les droits de la revue *Profil* à la Fédération des coopératives funéraires du Québec (FCFQ). Le flambeau passera donc de Louise Bonin à France Denis, qui en devient dès lors la cheville ouvrière. Cette passation viendra officialiser la revue *Profil* comme un produit réseau, et permettre à l'ensemble des coopératives de se payer une revue de qualité dont les coûts de production n'auraient pas été accessibles à plusieurs d'entre elles.

## D'où vient le nom de notre revue ?

À l'époque de sa création, la mort était alors un sujet très tabou. Pour ne pas effrayer les gens, il fallait donner



<sup>1</sup> Tiré de la revue *Profil*, volume 11 numéro 2, automne 1999 : [www.fcfq.coop/media/profil\\_11\\_2.pdf](http://www.fcfq.coop/media/profil_11_2.pdf)



un nom plutôt neutre, qui n'évoquait pas trop la mort. Une grande consultation a été lancée auprès de l'ensemble des employés de la Coopérative de l'Estrie et des administrateurs. Des propositions telles que *Lien* ou *Passage* en sont sorties, mais c'est *Profil* qui a gagné la palme, après que tous eurent voté.

L'idée est venue d'un membre du conseil d'administration, précisera Louise Bonin, en ajoutant que « si le nom *Profil* a été choisi, c'est parce que le mot en lui-même définit l'ensemble des caractéristiques d'une réalité, qui pour nous était la mort, et parce qu'il pouvait également faire référence au cheminement d'un individu. »

**« Si le nom Profil a été choisi, c'est parce que le mot en lui-même définit l'ensemble des caractéristiques d'une réalité, qui pour nous était la mort, et parce qu'il pouvait également faire référence au cheminement d'un individu. »**

*Louise Bonin  
Responsable de Profil à la  
Coopérative funéraire de l'Estrie*

D'ailleurs, à ce propos, la page couverture du premier numéro, créée par une infographiste, illustre le profil d'un vieillard et d'un enfant. Une façon de dire que toutes les générations sont concernées par la mort, qu'elle est naturelle et qu'elle fait partie de l'ordre des choses.

Par ailleurs, dans le premier numéro de *Profil* sous l'égide de la Fédération, monsieur Michel Marengo expliquait ce besoin d'aborder la mort par le truchement de la revue : « Occulter la mort équivaut à créer l'isolement, à nier les souffrances, à entretenir les préjugés et les tabous qui l'en-

tourent. En parler, c'est favoriser la réflexion, l'éducation, l'entraide, la connaissance, le dialogue. »

### Les grandes entrevues de Profil

Le volet « Entrevue » a été développé dès le transfert de la revue à la Fédération. Depuis 1999, 26 personnalités ont accepté d'ouvrir leur cœur aux lecteurs de *Profil*. Des sujets concernant la mort, le deuil, les rituels funéraires et la coopération y ont été abordés.

Aux figures dominantes du Québec, dont celles notamment de Joselito Michaud, Janette Bertrand, ou encore Louise Portal, le prestige de *Profil* a pu s'enrichir des témoignages de personnalités d'outre-mer, telles Martin Gray et Marie Fugain. Leur participation y est pour beaucoup dans le succès que connaît notre revue. Un succès qui ne se dément pas, et qui est, en quelque sorte, garant des années à venir.

## PROFIL en chiffres

- 1988** : *Profil* prend forme en Estrie
- 1989** : Publication semestrielle  
→ 10 000 copies de 12 pages, publication en deux couleurs
- 1990** : La Coopérative funéraire de l'Outaouais se joint à celle de l'Estrie
- 1994** : 4 coopératives funéraires participent à *Profil*  
→ 20 000 copies
- 1999** : L'Estrie transfère les droits de *Profil* à la Fédération provinciale  
10 coopératives participantes  
→ 62 530 copies → publication pleine couleur
- 2003** : *Profil* passe de 12 à 16 pages  
→ 14 coopératives participantes
- 2005** : 19 coopératives participantes  
→ 13 versions personnalisées → 107 000 copies
- 2006** : *Profil* passe de 16 à 20 pages
- 2010** : *Profil* passe de 20 à 24 pages
- 2013** : Spécial pour le 25<sup>e</sup> anniversaire de la revue

## Pourquoi une revue sur la mort et le deuil ?

### Pour :

- Parler de la mort dans toutes ses dimensions (psychologique, social, économique) et susciter un dialogue sur ce sujet.
- Aider les lecteurs à vivre l'épreuve du deuil et à réfléchir à leurs choix de fin de vie
- Présenter différents points de vue qui permettent d'alimenter une réflexion.
- Accomplir notre mission d'éducation sur les rituels, le domaine funéraire, le deuil.
- Informer les membres sur les activités et projets de leur coopérative et sur les avantages d'être membres de leur coopérative funéraire.



# VIVRE UN DEUIL

Lors des entrevues qui nous ont été accordées, le deuil a été abordé par différentes personnalités. Les circonstances dramatiques d'un décès, les vieilles blessures qui ne guérissent pas, les effets du deuil sur le quotidien, le soutien nécessaire pour traverser l'épreuve... De toute évidence, les propos recueillis au fil du temps ont été bénéfiques pour plusieurs de nos lecteurs. Dans le cadre du 25<sup>e</sup> anniversaire de Profil, voici 25 extraits qui en disent long sur la qualité des témoignages qui nous ont été livrés.



**Martin Gray :** La mort de ma famille [sa femme et ses quatre enfants] a rouvert la plaie de la mort de mes parents et de mes frères. Toutes les douleurs se sont confondues. C'est comme si, 30 ans plus tard, le Mal s'était échappé du camp d'extermination de Treblinka pour accomplir son œuvre et me terrasser.



pour reprendre un peu de ce contrôle sur ma vie que je venais de perdre. Je crois qu'à ce moment, j'avais besoin de sentir la vie qui continuait, car Samuel, en s'enlevant la vie, emportait une bonne partie de la mienne.



ma sœur dans son cercueil et savoir ce qui lui est arrivé, même si c'est atroce. Si tu peux la prendre, lui toucher les mains, lui dire adieu, ton deuil s'amorce à partir de ce moment-là.

**Maryse Chartrand :** À cet instant précis, tout s'est écroulé : toutes les valeurs, la façon que je me définissais et que je définissais notre relation. Le suicide lave tout, remet tout en question, ne laisse rien. [...] J'ai appelé tous mes proches, frères, sœurs, amis, à trois heures du matin. Je tenais à annoncer le décès moi-même,

**Virginie Larivière :** Dans le drame, j'ai eu la très grande chance qu'ils aient retrouvé le corps. Il y a des familles qui perdent un enfant et ne savent pas ce qui a pu lui arriver. On a beau dire qu'on garde espoir, même après quatre ou cinq ans, mais il vient que l'espoir te tue. Ça t'empêche d'avancer. Honnêtement, entre vivre ça et ce que j'ai vécu, je préfère voir



chiens vient d'ailleurs de ma mère, qui en possédait un. Très jeune, j'ai donc côtoyé le chien en rampant dans la cuisine. Quand ma mère est décédée, hélas! le réflexe a été de faire disparaître le chien, car plus personne ne pouvait s'en occuper. J'ai donc toujours été à la recherche du chien dans ma vie, ce qui, en même temps, était la recherche de ma mère.



faisait quand elle était là. Le fait que ma douleur n'ait pas été prise en compte signifiait un refus d'admettre que le manque de ma sœur puisse me faire mal.



**Jacques Languirand :** Son absence m'a marqué pendant la première moitié de ma vie. Tout ce temps, j'ai été à sa recherche. Quand ma mère est partie, la sécurité est partie, l'inquiétude et la solitude se sont installées en moi. On reste marqué par ça. On a beau essayer de crâner, il n'y a rien à faire. Mon attachement pour les

**Marie Fugain :** Il y a toute une catégorie de gens à qui on ne demande pas comment ils vont à la suite d'un deuil. Cette hiérarchie de la douleur est insupportable dans notre société. [...] Pour moi, perdre ma sœur voulait dire perdre ma complice. Elle aurait dû faire irruption mille et une fois chez moi, comme elle le

**Micheline Bégin :** Rares sont les gens qui savent vraiment écouter. Ils nous donnent des conseils, ils nous parlent de leur expérience. Moi, je suis allée jusqu'à imposer de me faire écouter. J'ai dit à des gens « Tu ne m'écoutes pas et j'ai besoin que tu m'écoutes. Je ne suis pas capable de recevoir ce que tu as à me raconter ».



**Maryse Chartrand :** Il y a des moments où je souffrais, même tôt après son décès. J'ai alors douté de l'amplitude de mon amour envers lui, car je n'étais pas démolie, je fonctionnais. Pourtant, le deuil normal, c'est ça ! On vit quand même des moments de bonheur et oui, on y a droit ! Cela a été la partie la plus difficile dans mes relations avec les autres. Je n'osais pas trop dire que oui, j'allais bien, je me retenais. Je tempérerais mes propos, parce que j'avais peur d'être jugée. C'est très souffrant aussi, de ne pas être honnête par rapport à ce que tu vis.



**Louise Portal :** Maintenant, je peux lui parler tous les jours sans craindre qu'il y ait encore quelque chose qui soit rejeté, mal compris ou mal interprété. C'est comme si j'avais accès à la dimension spirituelle de ma sœur, et parfois j'ai l'impression qu'il me reste à présent la meilleure partie de Pauline.

**Marie Fugain :** Vous savez, c'est difficile de grandir dans l'ombre de quelqu'un qu'on idéalise. Et souvent les morts ont cette place-là. C'est insupportable pour ceux qui restent, car on ne peut pas atteindre cette perfection. Même elle ne l'avait pas. Il faudrait arrêter d'idéaliser les gens qui sont partis.



**Jean Monbourquette :** Autrefois, le deuil était un statut social. Quand quelqu'un mourait, on plaçait une couronne de fleurs sur la porte de la maison et les voisins savaient qu'ils devaient apporter leur aide à cette famille : l'entourer, lui offrir une présence, de la nourriture, une écoute, un soutien. Les communautés juives

le font encore, et leurs endeuillés n'ont pas le droit de faire la cuisine pendant deux semaines; par le fait même, les personnes sont obligées d'accepter leur statut d'endeuillées.



**Josérito Michaud :** Finalement, le processus est assez semblable d'une personne à une autre. Les gens passent par des étapes de colère, de déni, de désespoir, d'acceptation et finalement de sérénité. Chacun vit le deuil à sa façon, mais on remarque certaines similitudes. Mais pas toujours dans le même ordre ou pour la même durée. Ça m'a fasciné de

voir que quand tu arrives sur le fil de l'émotion, c'est la même souffrance, peu importe ton statut social.

**Marie-Claude Savard :** À travers les deuils, il y a une redéfinition de soi. Je dirais même qu'il y a parfois une renaissance. Paradoxalement, le deuil raccroche à la vie. On apprend à mieux vivre et de manière plus authentique. On ne vit plus nécessairement les mêmes choses et on va à l'essentiel. C'est une occasion de faire le point et de réévaluer les choix qui ont été faits.



**Luce Des Aulniers :**

C'est une clé importante dans le deuil : constater qu'on est en train de changer. Pour beaucoup d'endeuillés, le problème c'est qu'ils veulent revenir comme avant. Mais on ne peut pas revenir comme avant.

## À propos de la souffrance, du chagrin, de la colère...



**Guy Corneau :** Une souffrance qui n'a pas de sens est intolérable. J'ai écrit tout un livre là-dessus qui s'appelle *La guérison du coeur*<sup>2</sup>. Les souffrances que l'on rencontre sont une invitation à regarder les obstacles qui empêchent de toucher au bonheur. Elles viennent nous dire que quelque chose ne tourne pas rond. Le

premier sens à donner consiste donc à se demander comment rendre sa vie plus légère, comment la transformer. Et c'est là qu'il y a un vrai combat, le combat d'une vie pourrait-on dire. Nos vies ne sont pas ce qu'on pense qu'elles sont. L'important, ce n'est pas toujours de s'accomplir dans une carrière. Peut-être qu'on est juste venus pour aimer, ou pour apporter un peu de bonne humeur aux gens qui nous entourent. Et c'est largement suffisant. C'est ça l'humilité que le côtoiement de l'épreuve nous apporte.

**Marie Fugain :** J'ai dû suivre des cours de rattrapage, car avec deux enfants je ne pouvais pas me la jouer « Diva qui pleure sur son sort ». Malgré ta douleur ma petite cocotte, tu vas te lever et aller bosser. Pendant des années, j'ai été en colère contre la terre entière. Je ne comprenais pas pourquoi c'était ma sœur qui était partie, alors qu'il y a une brochette de connards qui nous entourent, qui font du mal et qui ne payent jamais. Longtemps, j'ai eu cette impression que la mort servait à payer une dette.

**Virginie Larivière :** Je pense que j'étais en état de survie. Je vivais tellement de colère qu'il n'y avait plus de place pour la peine ni pour rien d'autre. Tu viens avec les dents crispées, tu voudrais défoncer des murs de brique et casser la gueule à tout le monde. J'avais de la peine, c'était immense. Mais c'est la colère qui prenait toute la place. Pendant ce temps-là, ma mère était si dépassée par le chagrin qu'elle se laissait mourir.

**Jean Monbourquette :** J'avais 17 ans quand mon père est mort, et j'ai dû prendre en main les funérailles. J'étais fier de le faire; ça me permettait de ne pas pleurer. Vingt-deux ans plus tard, dans un jeu de rôle, quand le metteur en scène m'a dit : « ton père va mourir, est-ce que tu veux lui dire quelque chose? », je me suis dit que ce n'était qu'un jeu; j'ai dit à mon père que je l'aimais. Puis le metteur en scène a touché mon épaule en me disant d'embrasser mon père qui allait mourir. Je me suis alors mis à pleurer... pendant 20 minutes! J'avais l'impression qu'une chape de plomb glissait de mes épaules. Mon émotion était vive comme si la mort de mon père s'était produite la veille.



**Nicole Leblanc :** Le fait de replonger dans le travail n'est pas nécessairement contradictoire au fait de vivre pleinement sa peine. J'ai réussi, je crois, à vivre le deuil de mon grand ami en continuant ce que j'avais commencé avec lui. Bien sûr, je pleurais beaucoup. Il n'était pas rare que je me retrouve en larmes dans le stationnement du studio, à la fin d'une journée de tournage... Dans le deuil comme dans autre chose, on doit aller jusqu'au bout.

**Maryse Chartrand :** Il y a de la tristesse dans laquelle on peut se noyer et de la tristesse qui soulage. La tristesse dans laquelle on se noie, c'est d'être victime : ce sont des larmes qui font tourner en rond. Les larmes qui soulagent sont ancrées dans le moment présent : « je suis monoparentale avec trois enfants, c'est une grosse responsabilité. Je pleure parce que je suis angoissée et ça me fait du bien. » Les larmes qui soulagent nous approchent de la guérison.

**Jean-Luc Mongrain :** Il y a une spiritualité dans la souffrance et dans la mort. On découvre une capacité d'élévation que peu de gens soupçonnent. Ça impose une élévation.



**Stéphane Crête :** C'est certain qu'un deuil nous fait tomber dans les profondeurs de la tristesse, mais c'est aussi une occasion de reconnaissance devant le fait qu'on est encore en vie. La mort est intimement liée à notre goût de vivre.



**Janette Bertrand :** La vie est plus forte que la souffrance. Tu perds un être cher et tu te dis « Je ne veux plus vivre, c'est fini, la vie n'a aucun sens ». Tu es en colère et tu survis, tu as de la peine, tu souffres, mais tu survis. C'est ce que j'ai appris : la vie prend toujours le dessus.

**Serge Bouchard :** On fait notre deuil, mais il faut avoir le courage de se dire qu'il restera des blessures qui ne guériront jamais. La mort est irréversible, la mort est irréparable. Je ne l'oublierai jamais. Même si je refais ma vie, elle me manque encore.



**Marie Fugain :** Le jour de mon mariage, ma mère avait mis une photo de ma sœur sur un voile qu'elle avait. Je comprenais son besoin d'avoir Laurette avec elle, mais j'étais partagée. C'était mon mariage et j'avais envie que ma mère soit heureuse pour moi. Que la tristesse ne soit pas invitée, que les douleurs soient épinglées sur un mur du vestiaire. J'avais envie que cette journée soit la mienne et que le deuil n'y soit pas. Quand j'ai vu ma maman pleurer à la mairie, j'aurais souhaité que ce soit uniquement par bonheur, mais je savais que ce n'était pas le cas...

**Joselito Michaud :** Je suis allé dans des salons funéraires récemment pour soutenir des proches. J'ai observé ce qui se passait. J'ai entendu des gens dire « Cet été on t'appelle Ginette, il faut que tu viennes au chalet. », mais la vérité, c'est que tu n'as pas le goût d'avoir Ginette au chalet. Tu ne souhaites pas qu'elle vienne casser ton party! La réalité, c'est qu'on ne souhaite pas être entouré de gens qui souffrent.

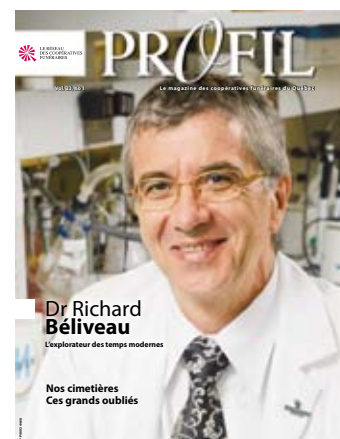
PRO



# Les grandes entrevues de Profil

- Automne 1999  
**Micheline Bégin**,  
mère de Marie-Soleil Tougas
- Automne 2000  
**Nicole Leblanc**,  
comédienne
- Printemps 2001  
**Jacques Languirand**,  
communicateur
- Automne 2001  
**Virginie Larivière**,  
militante contre les armes à feu
- Printemps 2002  
**Jean Monbourquette**,  
auteur, psychologue et prêtre
- Automne 2002  
**Claude Lafortune**,  
auteur et concepteur
- Printemps 2003  
**Janette Bertrand**,  
auteure, communicatrice
- Automne 2003  
**Jean-Luc Mongrain**,  
journaliste, animateur
- Printemps 2004  
**Bernard Voyer**,  
explorateur
- Automne 2004  
**Michel Chartrand**,  
syndicaliste, humaniste et coopérateur
- Printemps 2005  
**Serge Bouchard**,  
anthropologue et communicateur
- Automne 2005  
**Lise Thouin**,  
chanteuse, comédienne, et écrivaine
- Printemps 2006  
**Lynda Lemay**,  
chanteuse

- Automne 2006  
**Josélito Michaud**,  
écrivain, animateur
- Automne 2007  
**Martin Gray**,  
écrivain et conférencier
- Automne 2008  
**Stéphane Crête**,  
comédien et formateur
- Printemps 2009  
**Maryse Chartrand**,  
cinéaste
- Automne 2009  
**Claude Béland**,  
coopérateur
- Printemps 2010  
**Luce Des Aulniers**,  
anthropologue
- Automne 2010  
**Richard Béliveau**,  
docteur, chercheur, écrivain
- Printemps 2011  
**Louise Portal**,  
comédienne, écrivaine
- Automne 2011  
**Marie-Claude Savard**,  
animatrice, écrivaine
- Printemps 2012  
**Guy Corneau**,  
psychiatre, conférencier, écrivain
- Printemps 2013  
**Marie Fugain**,  
actrice, animatrice, écrivaine



PROFIL

# Solidaires dans l'épreuve



Les coopératives, on le sait, sont nées dans l'entraide et la solidarité. Chaque fois qu'une coopérative est créée, on retrouve un groupe de personnes qui se sont réunies pour trouver une solution collective à un besoin commun. C'est de l'entrepreneuriat collectif qui prend sa source dans le choix des membres d'être solidaires.

Dans les coopératives funéraires, cette solidarité s'exprime dans les moments où les gens sont les plus vulnérables, soit lors de la perte d'un proche. Présentes dans presque toutes les régions du Québec, les coopératives funéraires ont développé des programmes et des services qui permettent aux membres de vivre cette épreuve dans un climat de respect et de transparence.

Ce n'est donc pas une surprise de voir que les coopératives ont été parmi les premiers à offrir leur aide lors de la tragédie de Lac-Mégantic. Rapidement, elles ont tenu à soutenir leur consœur, le Centre funéraire coopératif du Granit, pour supporter les familles et permettre des funérailles dignes et sans frais. Un appel à la solidarité lancé par notre fédération à l'ensemble du mouvement coopératif a rapidement trouvé écho auprès de 40 coopératives et mutuelles qui ont tenu à contribuer à ce mouvement.

Rapidement, 70 000 \$ ont été amassés, ce qui permettait au Centre funéraire coopératif du Granit d'enlever le fardeau financier des funérailles pour les familles déjà durement éprouvées. Comme il restait de l'argent, il fut décidé d'offrir 10 000 \$ à une coopérative d'alimentation naturelle de cette région, la Boîte verte, qui a été touchée par l'incendie.

À travers l'immense tristesse de cet événement, vous pouvez être fiers de faire partie de la grande famille coopérative qui a su rapidement mettre sa solidarité au service des gens les plus durement frappés.

Merci aux coopératives qui ont répondu à cet appel. Gens de Lac-Mégantic, nous sommes avec vous, en pensée et en action.

**Réjean Laflamme**, président  
Fédération des coopératives funéraires du Québec



Sur la photo : Alain Leclerc, directeur général de la Fédération des coopératives funéraires du Québec; Gaston Bédard, directeur général intérimaire du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité; Manon Grenier, directrice générale du Centre funéraire coopératif du Granit; Yvette Fortier, présidente du Centre funéraire coopératif du Granit; Jacques Cloutier et Madeleine Chalifour, membres-fondateurs de La Boîte verte; Janvier Cliche, directeur général de la CDR-Estrie.

## Merci à toutes les coopératives et mutuelles donatrices pour leur générosité et leur solidarité.



Agropur  
Boisco  
Cercueil Magog  
Citadelle, coopérative de producteurs de sirop d'érable  
Confédération québécoise des coopératives d'habitation  
Conseil régional Desjardins, secteur Outaouais, Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec  
Coopérative de développement régional Gaspésie  
Coopérative funéraire Brunet  
Coopérative funéraire de Chicoutimi  
Résidence funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue  
Maison funéraire de L'Amiante  
Coopérative funéraire de l'Estrie  
Coopérative funéraire de l'Outaouais  
Coopérative funéraire Haute-Côte-Nord-Manicouagan  
Coopérative funéraire de St-Hyacinthe  
Coopérative funéraire des Deux Rives  
Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal  
Coopérative funéraire des Laurentides  
Coopérative funéraire du Bas-St-Laurent  
Coopérative funéraire du Fjord  
Résidence funéraire Lac-Saint-Jean  
Cooperator's  
Desjardins, Caisses de l'est de Montréal  
Desjardins, centre de services  
Fédération des caisses Desjardins  
Fédération des coopératives d'habitation du Royaume du Saguenay-Lac-Saint-Jean  
Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain  
Fédération des coopératives de développement régional du Québec  
Fédération des coopératives en milieu scolaire  
Fédération québécoise des coopératives forestières  
Fiducie du chantier et de l'économie sociale  
Fondation  
L'Écho de Frontenac  
SOCODEVI  
SSQ Groupe financier  
Véronique Morel, membre d'une coopérative funéraire



# Le mouvement des coopératives funéraires honore ses lauréats

Deux coopératives et un grand coopérateur ont été honorés en mai dernier lors du gala Reconnaissance des coopératives funéraires du Québec qui s'est tenu à Sherbrooke à l'initiative de la Coopérative funéraire de l'Estrie. Décernés chaque année, ces prix visent à rendre hommage aux coopératives pour leurs initiatives et réalisations qui contribuent au rayonnement du mouvement.

## Maison funéraire de L'Amiante



M. Serge Marseille, président de la Maison funéraire de L'Amiante reçoit ce prix de M. Michel Jean, directeur à la direction du développement des coopératives au ministère des Finances et de l'Économie.

Il en faut du courage et de la vision pour entreprendre de grands changements. Les gens de cette coopérative n'ont pas eu peur de se relever les manches et de prendre les risques qu'il fallait pour amener la coopérative à un autre niveau de service. Avec détermination et générosité, les dirigeants ont travaillé sans relâche dans la gestion de ce grand chantier d'agrandissement et de rénovation. La solidarité des membres a été mise à contribution, ce qui démontre leur attachement à leur coopérative.

## Coopérative funéraire des Laurentides



MM. John Tittel, directeur général, et Yvon Robert, président de la Coopérative funéraire des Laurentides ont reçu ce prix de M. Gaston Bédard, directeur général par intérim du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité.

Se lancer dans un nouveau projet de coopérative funéraire, c'est déjà admirable. Mais arriver à offrir des services moins d'un an plus tard, ça relève de l'exploit. Pour ce tour de force, il a fallu déployer tout le dynamisme et le réseau de contacts des bénévoles, développer des ententes d'intercoopération, faire appel aux forces du milieu et recruter des centaines de membres. Félicitations aux administrateurs de cette coopérative pour leur travail d'équipe, leur enthousiasme et la qualité de leur engagement personnel et collectif.



## Gilles Cormier, personnalité de l'année

Le prix Michel Marengo est décerné chaque année à une personne qui a apporté une grande contribution à notre mouvement. Il a été nommé ainsi en l'honneur de monsieur Michel Marengo, ancien président de la Fédération et membre honoraire à vie. Décerné lors de notre congrès annuel, ce prix est allé à un administrateur de la Coopérative funéraire Haute-Côte-Nord – Manicouagan, monsieur Gilles Cormier.

Monsieur Cormier est de la race des leaders qui font la différence et qui impriment leur marque dans l'histoire d'une organisation. Arrivé au conseil d'administration de sa coopérative depuis près d'une dizaine d'années, il a rapidement été élu à la présidence. Grâce à son leadership rassembleur, sa coopérative a fait l'acquisition en 2012 de la plus grande entreprise privée de sa région, ce qui a permis de tripler le nombre de familles desservies.

*Bravo!*

# Nouvelles du réseau

## La Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal amorce la construction de La Résidence funéraire Laval

La Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal lançait en juin les travaux de construction de sa cinquième succursale, la Résidence funéraire Laval, avec un investissement de 3,1 millions de dollars. Cette construction représente une première implantation de la Coopérative sur l'Île Jésus. L'ouverture de la Résidence funéraire Laval assurera la création de nouveaux emplois et viendra soutenir le milieu communautaire et celui de l'économie sociale par ses implications dans la communauté locale.

## Semaine de la coopération 2013

La 59<sup>e</sup> Semaine de la coopération au Québec se tiendra du 13 au 19 octobre prochain. La Semaine de la coopération constitue l'occasion par excellence de promouvoir la formule coopérative et de refléter toute l'importance accordée à l'humain, à son engagement et à sa responsabilisation dans la formule coopérative et mutualiste. En plus d'y présenter les nombreux avantages de la coopération, elle permet aux membres d'afficher et de partager leur appartenance au vaste mouvement coopératif et mutualiste québécois. Elle contribue également à faire connaître le potentiel de développement économique et social qu'offrent les entreprises coopératives et mutualistes dans leur communauté.



Jean-Yves Lessard, conseiller en gestion à la Fédération des coopératives funéraires du Québec, Aline Chalifoux, administratrice à la Coopérative de la Rive-Sud, Jean Robitaille, vice-président de la FADOQ Région Laval, et Mario Aylwin, directeur général à la Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal.

## Bas-Saint-Laurent Un Tour du silence qui frappe

La Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent s'est impliquée de façon originale cette année en participant au Tour du silence, une activité de sensibilisation au partage de la route entre les cyclistes et les automobilistes. Il s'agit, avant la grande saison des vélos, de faire un tour de ville en cortège. Imaginez un corbillard qui roule avec à sa suite une multitude de cyclistes qui roulent en silence. Voilà un message qui frappe!



**Coopérer pour  
un monde meilleur**

**SEMAINE DE LA COOPÉRATION**

**du 13 au 19 octobre, 2013**

EN SAVOIR

## PROFIL

Profil est publié deux fois l'an par la :  
Fédération des coopératives funéraires du Québec  
548, rue Dufferin  
Sherbrooke (Québec) J1H 4N1

Téléphone : 819 566-6303  
Télécopieur : 819 829-1593  
Courriel : info@fcfq.coop  
Site Internet : www.fcfq.coop

Direction : Alain Leclerc  
Rédaction et coordination : France Denis

Conception graphique :  
Imacom communications

Coopératives funéraires participantes :  
Centre funéraire coopératif de Coaticook  
Centre funéraire coopératif du Granit  
Coopérative funéraire de Chicoutimi  
Coopérative funéraire de la Capitale  
Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal  
Coopérative funéraire de l'Estriv  
Coopérative funéraire de l'Outaouais  
Coopérative funéraire de Saint-Hyacinthe  
Coopérative funéraire des Deux Rives  
Coopérative funéraire des Laurentides  
Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent  
Coopérative funéraire Haute-Côte-Nord – Manicouagan

Résidence funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue  
Résidence funéraire du Saguenay  
Résidence funéraire Lac-St-Jean

Tirage : 101 700 exemplaires

La rédaction de Profil laisse aux auteurs et auteurs l'entière responsabilité de leurs opinions. Toute demande de reproduction doit être adressée à la Fédération des coopératives funéraires du Québec.

Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2013  
Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 1205-9269  
Poste-publication, convention no 40034460



# Un geste simple, utile et aidant

L'arrangement funéraire préalable demeure un outil utile et aidant pour la famille lors d'un décès. En plus de garantir une tarification, l'arrangement préalable a l'immense avantage de se faire dans un contexte sans pression et généralement à l'abri des émotions fortes.

L'arrangement funéraire préalable est un outil souple qui peut prendre une forme toute personnelle, au gré de vos besoins et attentes. Il est encadré par une législation stricte à laquelle les dirigeants de votre coopérative avaient collaboré, désireux de mettre tout en place pour que les transactions se fassent en tout respect des droits des membres.

Mettre en place un contrat d'arrangement préalable constitue un geste responsable qui doit se faire dans un contexte chaleureux et respectueux. Nous nous inscrivons dans cette vision.

Si vous souhaitez discuter avec nous de vos volontés de fin de vie ou rencontrer un conseiller pour un contrat d'arrangement préalable, contactez-nous au 418 668-8409.



## Devenez sociétaire!

Être membre de la Résidence funéraire Lac-Saint-Jean ne coûte que 20 \$ par adulte. Tous vos enfants de moins de 18 ans sont automatiquement inclus. Vous n'avez pas à renouveler cette cotisation chaque année. Lors du décès du membre, la part sociale demeure la propriété de la succes-

sion : elle peut être transférée à un autre membre de la famille ou être remboursée. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour vérifier votre adhésion ou encore savoir si, lors du décès d'un parent, le transfert de la part sociale a été fait.

### Demande d'adhésion/changement d'adresse



- Je désire devenir membre de la Résidence funéraire Lac-Saint-Jean.  
Je m'engage à respecter les règlements de la Coopérative et je souscris deux (2) parts sociales de dix (10 \$) dollars.  
Ci-joint mon chèque de 20 \$.
- Je désire avoir de l'information sur les arrangements préalables de services funéraires.
- Je désire vous aviser d'un changement d'adresse

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

**Pour de plus amples renseignements : 418 668-8409/ [residencefunerairelacstjean.com](http://residencefunerairelacstjean.com)**

Retournez à :

Résidence funéraire Lac-Saint-Jean  
611, chemin du Pont Taché Nord, C.P. 573  
Alma (Québec) G8B 5W1



## FAIRE CONFIANCE AU MOUVEMENT COOPÉRATIF DE SERVICES FUNÉRAIRES

# 10 bonnes raisons

1. Se doter d'une institution funéraire conforme à nos valeurs et à nos véritables besoins.
2. Démystifier la mort... comme une étape naturelle de la vie.
3. Être informé et informer les nôtres.
4. Affirmer notre fierté d'être maître chez soi, maître d'une institution qui nous touche au plus profond de notre être. Respecter les volontés de la personne décédée et les besoins des familles endeuillées.
5. Affirmer notre dignité humaine aux plans individuel et collectif.
6. Poser un geste de solidarité communautaire et nationale en faveur de nos intérêts sociaux et économiques.
7. Participer à l'expansion du mouvement coopératif de services funéraires afin de mieux servir les familles québécoises.
8. Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie dans un domaine où nous sommes particulièrement vulnérables.
9. S'assurer que la plus-value créée par l'activité des services thanatologiques enrichisse notre collectivité et demeure propriété de notre patrimoine national.
10. Contre l'hémorragie financière causée par les multinationales américaines.

Vous êtes **7000 membres** dans la région à avoir choisi d'adhérer aux valeurs de la coopération.

**Merci** de votre soutien au cours de toutes ces années.

**Merci** à la population du Lac-Saint-Jean de toute la confiance témoignée.

## Bon 40<sup>e</sup> anniversaire!



Résidence Funéraire Lac St-Jean

### Succursale d'Alma

611, chemin du Pont Taché Nord C.P. 573  
Alma (Québec) G8B 5W1  
Téléphone : **418 668-8409**  
Télécopieur : 418 668-9200  
Courriel : [refulsj@cgocable.ca](mailto:refulsj@cgocable.ca)

### Succursale d'Hébertville

410, rue Turgeon  
Hébertville (Québec) G8N 1S9  
Téléphone : **418 668-8409**  
Courriel : [refulsj@al.cgocable.ca](mailto:refulsj@al.cgocable.ca)  
[residencefunerairielacstjean.com](http://residencefunerairielacstjean.com)